

Assemblée Générale des Résidences du Château Est du 29 mars 2014

3e Résolution : L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du budget 2013 et de l'appel de fonds correspondant décide de les adopter et de fixer ainsi les cotisations :
Barbizon Beaulieu : 206,60 € – Arcy : 183,98 € – Chevreuse Dampierre Evry Superette : 150,80 € – Bel Air : 149,29 € – BANQUE : 60,32 € – Commerces : 30,16 €

En nombre	ARCY				CHEVREUSE - DAMPIERRE - EVRY - SUPERETTE				BARBIZON BEAULIEU				BEL AIR				COMMERCES				Nombre total d'émargements sur 443 lots			
																	51,91 % de résidents présents ou représentés							
Emargements	99				69				55				5				2				230			

																				Total des Votes																							
																				OUI	NON	ABST	NULS																				
1re Résolution																				L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport moral du Président présenté le 29 mars 2014, décide de l'approuver																				96,52%	0,43%	2,61%	0,43%
																				222	1	6	1																				

2e Résolution																				L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier du Trésorier et du rapport des Contrôleurs des comptes, approuve les comptes pour 2013																				97,39%	0,43%	2,17%	0,00%
																				224	1	5	0																				

3e Résolution																				Appel de fonds : Barbizon Beaulieu : 206,60 € – Arcy : 183,98 € – Chevreuse Dampierre Evry Superette : 150,80 € – Bel Air : 149,29 € – BANQUE : 60,32 € – Commerces : 30,16 €																				96,52%	0,00%	3,04%	0,43%
																				222	0	7	1																				

4e Résolution																				L'assemblée Générale désigne 2 Contrôleurs des Comptes pour l'exercice 2013																					
																																								OUI	%
M. CHATELIN																				92	61	52	5	2	212	92,17%															
M. DOMMART																				92	62	52	5	2	213	92,61%															

5e Résolution																				L'assemblée Générale élit les membres suivants au comité																					
																																								OUI	%
M SAULET																				93	65	54	5	2	219	95,22%															
M VAISSET																				93	65	54	5	2	219	95,22%															
Mme ALLIAUME																				93	65	54	5	2	219	95,22%															
M. TOMBAK																				93	65	54	5	2	219	95,22%															

En voix	ARCY : 122 Vx				CHEVREUSE - EVRY - DAMPIERRE - SUPERETTE :				BARBIZON - BEAULIEU : 137 Vx				BEL AIR : 99 Vx				COMMERCES : 20 Vx				Quorum : 25 128			
																	Total des émargements en voix							
Emargements	12 078				6 900				7 535				495				40				53,82%			
																27 048								

																				Total des Voix																							
																				OUI	NON	ABST	NULS																				
1re Résolution																				L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport moral du Président présenté le 29 mars 2014, décide de l'approuver																				96,44%	0,37%	2,74%	0,45%
																				26 086	100	740	122																				

2e Résolution																				L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier du Trésorier et du rapport des Contrôleurs des comptes, approuve les comptes pour 2012																				97,40%	0,37%	2,23%	0,00%
																				26 345	100	603	0																				

3e Résolution																				(voir ci-dessus)																				96,44%	0,00%	3,19%	0,37%
																				26 086	0	862	100																				

4e Résolution																				L'assemblée Générale désigne 2 Contrôleurs des Comptes pour l'exercice 2013																					
																																								OUI	%
M. CHATELIN																				11224	6100	7124	495	40	24 983	92,37%															
M. DOMMART																				11224	6200	7124	495	40	25 083	92,74%															

5e Résolution																				L'assemblée Générale élit les membres suivants au comité																					
																																								OUI	%
M SAULET																				11346	6500	7398	495	40	25 779	95,31%															
M VAISSET																				11346	6500	7398	495	40	25 779	95,31%															
Mme ALLIAUME																				11346	6500	7398	495	40	25 779	95,31%															
M. TOMBAK																				11346	6500	7398	495	40	25 779	95,31%															